

Congrès FDSEA : les revenus sont absents dans plus en plus de fermes



Congrès FDSEA : les revenus sont absents dans plus en plus de fermes

Pour la première fois de son histoire, la FDSEA du Gers a décidé de tenir son congrès annuel sous forme de webinar pour cause de sécurité sanitaire due à la prolifération de la covid 19. Un congrès dont l'invité était Arnaud Rousseau, vice-président de la FNSEA.

Premier constat de Christian Cardona, président de la FDSEA du Gers



L'impact des deux dernières révisions de la PAC est catastrophique pour la Ferme Gers. En effet, si la volonté de rééquilibrage des aides peut-être louable, l'application a sur des départements comme le Gers où le niveau de production à l'hectare (en grandes cultures comme en production animale est faible, en dessous de la moyennes nationale) a conduit à une perte de soutien de moins douze millions d'euros de 2013 à 2019. Sur la même période le chiffre d'affaires de la ferme Gers dégringole de 25 % passant de 1 milliard d'euros à 750 millions aujourd'hui. Les crises successives : - d'influenza aviaire qui touche une filière déjà fragilisée dans le passé, - la covid 19 qui impacte lourdement les secteurs des circuits courts de la viticulture et du tourisme, fragilisent toujours plus notre économie. Les revenus sont absents dans de plus en plus de fermes, quelque soit la filière.

PAC 2023 / 2027

La FDSEA du Gers se positionne en accord avec les JA du Gers pour que la future PAC soit rééquilibrée en faveur des départements qui ont été le plus impactés lors des dernières réformes, notamment sur le premier pilier. En prenant en compte le faible niveau de production dû à nos contraintes climatiques, types de sols et de notre relief. Le département du Gers doit intégrer le dispositif des Zones Intermédiaires (ZI). Sur le deuxième pilier : nous affirmons notre volonté d'une réévaluation à la hausse de l'ICHN dans les Zones Défavorisées Simples, un accompagnement des éleveurs exclus injustement du dernier zonage. Mais également des mesures agroenvironnementales accessibles, réalisable sur notre terroirs. Un accès aux investissements pour toutes les filières.

La sécurisation de la ressource en eau doit particulièrement être prise en compte. L'indépendance alimentaire, la qualité, la quantité de nos productions en découlent. Nous demandons la création d'un « Plan Marshall » pour la réalisation des réserves d'eau.

Influenza aviaire

Cette troisième épizootie d'influenza en 5 ans fragilise toute une filière. Il est nécessaire de faire appliquer des mesures strictes sanitaires pour éradiquer le virus H5N8, hautement contaminant. Les mesures prises par les pouvoirs publics (Préfecture, DDCSPP), en concertation avec l'interprofession, la Chambre d'Agriculture, la FDSEA et les JA vont dans ce sens. Il est impératif que tous les éleveurs ayant une perte de chiffre d'affaires dû au dépeuplement et aux périodes de non productions soient indemnisés rapidement. Les éleveurs doivent être informés le plus rapidement possible quant à la gestion du fumier et des stocks d'aliments.

Plan de relance

Grace à l'intervention de la FNSEA, un plan de relance pour l'agriculture a été obtenu. Prévu sur une période de 2 ans (du 01.01.21 au 31.12.22), certaines enveloppes sont déjà consommées. Nous demandons des budgets supplémentaires pour la prise en compte des dossiers en attente.